Globethics Repository



TI prise de position

This page was generated automatically upon download from the Globethics Repository. More information on Globethics see https://www.globethics.net. Data and content policy of Globethics Repository see https://repository.globethics.net/pages/policy.

Item Type	Preprint
Authors	Transparency International
Publisher	Transparency International
Rights	With permission of the license/copyright holder
Download date	2026-11-16 23:32:56
Link to Item	http://hdl.handle.net/20.500.12424/177509

Prise de position

04 / 2007

TRANSPARENCY INTERNATIONAL
the global coalition against corruption



Promouvoir des conditions de travail judiciaires décentes

Les conditions de travail et les attributions des juges et des responsables des tribunaux sont importantes pour déterminer la probabilité qu'ils se livrent à des pratiques de corruption. Il est improbable que les systèmes judiciaires où les salaires sont bas, les avantages et les formations rares, le principe de l'inamovibilité peu respecté et les qualités administratives inexistantes attirent les candidats les mieux qualifiés. Même lorsque les juges et les employés du tribunal sont compétents, de mauvaises conditions de travail sont une incitation et l'occasion de recourir à la corruption. Le principe de l'inamovibilité des juges, sur une période donnée, est un moyen vital pour garantir l'indépendance du judiciaire mais, d'une manière plus générale, les conditions de travail devraient assurer aux officiers judiciaires un environnement professionnel transparent, motivant et sûr. Par conséquent, le développement d'un environnement de travail décent est essentiel pour prévenir la corruption judiciaire.

Table des matières

1. Les salaires dans le judiciaire: pourquoi sont-ils si importants ?
2. Le prestige de la charge
3. Veiller à des ressources adéquates
4. Améliorer l'administration judiciaire
5. Une éducation et une formation appropriées
6. Recommandations clefs en faveur de conditions de travail judiciaires décentes

1. Les salaires dans le judiciaire: pourquoi sont-ils si importants ?

Les salaires dans le judiciaire sont trop bas pour pouvoir attirer du personnel juridique compétent. Ils ne permettent pas en outre aux juges ni aux employés des tribunaux de subvenir aux besoins de leur famille dans un environnement sûr. Au final, les juges sont plus enclins à tomber dans la corruption. Ils peuvent accepter des pots-de-vin et, s'ils ne font l'objet d'aucune surveillance, ils peuvent extorquer des dessous de table à des utilisateurs des tribunaux vulnérables afin d'augmenter leurs revenus. Des salaires adéquats signifient des revenus garantissant que les juges et les procureurs ne ressentiront pas la nécessité « économique » de se livrer à des actes de corruption. En outre, leurs salaires devraient correspondre aux autres salaires de la haute fonction publique. Cette logique devrait être étendue aux dispositions garantissant un système de pension judiciaire équitable, assurant la sécurité financière des juges après leur départ de la magistrature.

Bien qu'il soit clair que les salaires des juridictions inférieures soient moindres que ceux des juges des juridictions supérieures et que l'échelle des salaires devrait refléter l'expérience, les différences de salaires entre les juges supérieurs et inférieurs devraient être comprises à l'intérieur de certaines limites pour éviter que les juges subalternes soient tentés par la corruption. Dans certains pays, comme au Népal ou au Vietnam, les juges de la Cour suprême reçoivent 10 à 20 fois le salaire des juges des tribunaux inférieurs, ainsi que des avantages comme des voitures ou des logements. Des différences de salaires trop importantes peuvent potentiellement isoler les juges inférieurs du cœur de l'institution judiciaire qu'ils servent et par conséquent les rendre moins enclins à respecter les normes professionnelles en vigueur.

2. Le prestige de la charge

Bien que souvent les salaires des juges ne soient pas aussi attractifs que ceux des juristes dans le secteur privé, la sécurité de l'emploi dans le judiciaire et le prestige associé à cette profession devraient compenser la perte de revenu. Ainsi, alors que le salaire d'un juge fédéral aux Etats-Unis n'a rien à voir avec celui qu'un juge perçoit dans le privé, il est cependant plus élevé que celui de n'importe quel employé du gouvernement et le prestige associé à ce poste en fait une profession très convoitée. Le principe de l'inamovibilité des juges est une manière importante d'accroître le prestige de la charge et est indispensable à l'indépendance judiciaire.

En général, on estime que la sécurité de l'emploi sur une longue période de temps (par exemple des mandats de 10 à 12 ans) est nécessaire afin de limiter les interférences possibles dans les décisions judiciaires. Pour certains, le mandat des juges ne devrait pas être renouvelable car en fin de mission, les juges ont tendance à ajuster leurs décisions et leurs comportements en anticipation du renouvellement de leur mandat.

En général, on estime que la sécurité de l'emploi sur une longue période de temps (par exemple des mandats de 10 à 12 ans) est nécessaire afin de limiter les interférences possibles dans les décisions judiciaires. Pour certains, le mandat des juges ne devrait pas être renouvelable car en fin de mission, les

juges ont tendance à ajuster leurs décisions et leurs comportements en anticipation du renouvellement de leur mandat.

3. Veiller à des ressources adéquates

L'affectation des ressources dans une structure judiciaire peut représenter un risque de corruption potentielle.

Bien qu'il soit difficile de définir un lien de causalité entre le sous financement et la corruption judiciaire, il est certain qu'un sous financement élevé a un impact sur le judiciaire car alors, les personnels du système judiciaire cherchent à augmenter leurs revenus à partir d'autres sources. L'état a le devoir de fournir des ressources adéquates permettant au judiciaire de fonctionner correctement. Cela comprend des salaires adéquats mais aussi des fonds pour les documents juridiques, le personnel administratif et la maintenance des bâtiments des tribunaux. La sécurité personnelle des officiers judiciaires est également importante et l'état est responsable pour assurer leur protection contre les tentatives d'intimidation et les actes de violence ainsi que la sécurité des salles d'audience et des locaux. L'affectation des ressources dans une structure judiciaire peut représenter un risque de corruption potentielle. Les questions relatives aux capacités de gestion financière et institutionnelle du système judiciaire, de l'indépendance budgétaire et de la transparence, doivent être traitées de sorte que les fonds disponibles soient utilisés de façon transparente et équitable.

4. Améliorer l'administration judiciaire

Développer une structure administrative hiérarchique participe à l'amélioration du service judiciaire.

Une mauvaise gestion des tribunaux est une opportunité pour la corruption qui nuit ainsi au processus judiciaire. Bien qu'il n'existe pas de modèle type d'administration judiciaire particulièrement résistant à la corruption, développer une structure administrative hiérarchique participe à l'amélioration du service judiciaire. Cependant, ces structures permettent aussi à l'exécutif d'exercer un contrôle trop contraignant sur la gestion au jour le jour des tribunaux. Quelque soit le modèle utilisé, il est important que l'administration judiciaire conserve un degré suffisant d'indépendance et de transparence.

Un système de gestion des affaires permettant une traçabilité transparente des dossiers renforce l'efficacité des tribunaux et garantit que les affaires peuvent être entendues de façon relativement efficace. Cela permet également d'améliorer la redevabilité de l'ensemble du système de justice. Des systèmes informatisés de gestion des affaires utilisant des logiciels anti-piratage permet aux avocats et aux parties en litige de suivre leurs affaires, leurs dossiers, d'être informés sur les délais administratifs, écartant ainsi une source potentielle de corruption des employés du tribunal responsables de la gestion des dossiers. En effet, ces derniers ne peuvent plus faire de la rétention d'informations ou prétendent que les dossiers ont été « égarés », pour les retrouver ensuite après le versement d'un pot-de-vin.

5. Une éducation et une formation appropriées

La formation offre également des avantages non financiers en plus du salaire, en augmentant les chances de promotion et en décourageant la corruption.

Une éducation et une formation inadéquates des juges menacent l'intégrité judiciaire en sapant les normes de professionnalisme et la confiance dans l'institution judiciaire. A l'inverse, une éducation et une formation adéquates permettent aux juges d'acquérir du savoir tout au long de leur carrière qui viendra nourrir leurs missions et développera d'une manière plus générale une culture du comportement éthique et des normes professionnelle élevées. La formation offre également des avantages non financiers en plus du salaire, en augmentant les chances de promotion et en décourageant la corruption.

Les efforts de réformes judiciaires incluent souvent l'éducation et la formation pour lutter contre la corruption judiciaire. L'intégrité et l'éthique sont des paramètres importants de ces programmes qui devraient comprendre un enseignement précis des codes de conduite, des lois exigeant la publication des avoirs, des principales affaires de corruption et des enseignements retirés. Cela pourrait faire partie d'un programme plus général portant sur les réformes juridiques et judiciaires visant non seulement à acquérir des connaissances mais aussi à modifier les comportements des responsables de haut rang, des juges et des avocats qui peuvent faire la résistance au changement.

6. Recommandations clefs en faveur de conditions de travail judiciaires décentes

- Le principe de l'inamovibilité des juges devrait être garanti pour une période d'une dizaine d'années, sans possibilité de renouvellement car en fin de mandat les juges ont tendance à ajuster leurs décisions et leurs comportements en anticipation du renouvellement de leur mandat.

- Le salaire des juges doit être proportionnel avec leur position hiérarchique, leur expérience, leur performance et leur développement professionnel pendant la durée de leur mandat. Les juges doivent bénéficier d'une pension équitable lorsqu'ils font valoir leur droit à la retraite.

- L'Etat devrait garantir des ressources suffisantes pour assurer la sécurité des juges contre des agressions physiques ou des menaces, ainsi que celles des salles d'audience des tribunaux.

- La législation devrait protéger les salaires judiciaires et les conditions de travail de sorte à ce que l'exécutif et le législatif ne puissent pas les manipuler pour sanctionner des juges indépendants et/ou pour

récompenser les juges dont les décisions sont favorables au gouvernement.

- La mutation des juges dans des tribunaux spécifiques devrait se faire à partir de critères objectifs garantissant que des juges indépendants ou non corruptibles ne soient pas punis en étant mutés dans des juridictions éloignées. Les juges ne devraient pas être nommés dans des juridictions où ils entretiennent des liens étroits et des relations d'allégeance avec des acteurs politiques.

- L'affectation des dossiers devrait être basée sur des critères clairs et objectifs. Elle devrait être gérée par des juges et être évaluée périodiquement. Elle devrait empêcher l'affectation des dossiers à des juges favorables au gouvernement ou à des intérêts économiques.

- Les juges doivent pouvoir avoir un accès facile à la législation, aux dossiers et aux procédures judiciaires. Avant d'être nommés, ils doivent recevoir une formation initiale et durant leur carrière, ils doivent pouvoir bénéficier d'une formation continue. Cela comprend des formations sur l'analyse juridique, les attendus des décisions, la rédaction des jugements, la gestion des affaires ainsi que des formations spécifiques en matière d'éthique et de lutte contre la corruption.

La législation devrait protéger les salaires judiciaires et les conditions de travail de sorte à ce que l'exécutif et le législatif ne puissent pas les manipuler pour sanctionner des juges indépendants et/ou pour récompenser les juges dont les décisions sont favorables au gouvernement.

Ce document d'orientation de TI fait partie d'une série consacrée en 2007 aux moyens de prévention de la corruption dans les systèmes d'administration de la justice. Le Département Recherche et Politiques a revu ce document en 2008.

Les quatre documents de cette série sont: Les conditions de travail décentes, Des nominations équitables, Redevabilité et discipline, Transparence. Ces documents d'orientation sont basés sur le Rapport mondial sur la corruption dans les systèmes judiciaires 2007 de TI.

Pour plus d'informations sur le Rapport mondial sur la corruption 2007, consultez le site :
www.transparency.org/publications/gcr

Pour plus d'informations sur le programme de la justice, visitez: www.transparency.org/global_priorities/other_thematic_issues/judiciary

Pour plus d'informations sur ça prise de position, merci de contacter Craig Fagan au Secrétariat international de TI, département recherche et politiques :
plres [at] transparency.org

TRANSPARENCY INTERNATIONAL

Téléphone
+49-30-343820 -0
Fax
+49-30-347039 -12

Secrétariat International
Alt-Moabit 96
10559 Berlin
Allemagne

Imprimé sur du papier recyclé

© 2008 Transparency International. Tous droits réservés.

Transparency International (TI) est l'organisation internationale de la société civile au premier plan de la lutte contre la corruption. Grâce à ses 90 chapitres nationaux dans le monde entier et à son Secrétariat basé à Berlin, en Allemagne, TI sensibilise l'opinion publique aux effets néfastes de la corruption et travaille de concert avec les gouvernements, le secteur privé et la société civile pour développer et mettre en œuvre des mesures efficaces visant à la combattre.

ISSN 1998-6408